



Communauté de Communes
Loue Lison

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20200717-1-2020-AU

Accusé certifié électronique

Réception par le préfet : 17/07/2020

Procès-Verbal de la séance d'installation du Conseil de la Communauté de Communes Loue Lison

Accueil et Ouverture de la séance

L'an deux mil vingt, le seize juillet, à 19h45, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Loue Lison se sont réunis au Centre d'Animations et de Loisirs à Ornans, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, le 9 juillet 2020.

M. Grenier, Président sortant introduit la séance en présentant Madame Bernadette Faillenot, doyenne des conseillères, qui fait l'appel des conseillers, donne lecture des procurations et constate le quorum. Elle déclare ensuite le nouveau conseil installé.

Procurations :

Monsieur Collinet Franck à Monsieur Jouvin Christophe, Madame Fiétier Danièle à Monsieur Curie Claude, Monsieur Pogliano Jean-Louis à Madame Lheritier Sylvie, Madame Leblanc-Vichard Françoise à Monsieur OUDET Alain, Monsieur Chopard Félix à Monsieur Maire Pierre.

Supplé(e)s :

Madame SAGE Lydie par Monsieur PAULY Martial, Monsieur CHATELAIN Claude par Monsieur CHEVRIAUX Nicolas et Monsieur DALOZ Jean-Marie par Monsieur LINIGER Mathieu

Absent(s) : Monsieur GAMELON Yves

Appel nominatif des 97 conseillers communautaires :

ARNOULD Gilles
AYMONIN Guillaume
BARBET Henri
BART Adrien
BERION Dominique
BOLE Joel
BONNEFOI Frédéric
BOUQUET Philippe
BOURNEZ Estelle
BREUILLOT Christine
BREUILLOT Laurence
BROCARD Laurent
CARGNINO Jean-Marc
CHATELAIN Claude

CHOPARD Félix
COLLINET Franck
COULET Alexandre
COULET Gérard
CRETIN Emmanuel
CUINET Yves
CUNCHON Jean-Pierre
CURIE Claude
DALOZ Jean-Marie
DARD Olivier
DAUDEY Louis
DEBRAY Michel
DIAS PEREIRA Justine
DONEY Jean-Marie

DORDOR Vanessa
DUGOURD Pascal
FAILLENET Bernadette
FAILLENET Maryse
FAIVRE Sarah
FAIVRE-PIERRET Christophe
FESSELIER Catherine
FIETIER Danièle
GAMELON Yves
GARNIER Christophe
GOSSE Pascal
GOUBET Françoise
GRANDJACQUET Catherine
GRANDJEAN Marie-Pierre
GRENIER Jean-Claude
GROLEAU Colette
GROSHENRY Maxime
GUILLAME Isabelle
HUOT-MARCHAND Bernard
JACQUES Elisabeth
JACQUOT Marc
JEANNEY Christine
JOUVIN Christophe
KELLER Véronique
KOWAL BONDY Nathalie
LABERTERIE Patricia
LAITHIER Didier
LAITHIER Sebastien
LAURENT Nathalie
LEBLANC-VICHARD Françoise
LEGAIN Marie-Christine
LHERITIER Sylvie
LIEVREMONT Jean-Michel
MAIRE DU POSET Thierry

MAIRE Pierre
MARECHAL Philippe
MARGUET Vincent
MAUGAIN Romuald
MAURICE Jacques
MAURICE Joelle
MESNIER Christian
MILLE Gaétan
MONNET Serge
MONNIER Alain
MOUGIN Gérard
MOUGIN Yves
NICOLET Mickael
OUDET Alain
PAQUIEZ Patricia
PAUL Florence
PAUL Remy
PERCIER Pascal
PERNIN Daniel
PESEUX Gérard
PICARD Mireille
PIERRET Boris
PITAVY Danielle
POGLIANO Jean-Louis
PRILLARD Angèle
SAGE Lydie
SIMON Gilles
STADELMANN Jean-Claude
STADELMANN Remy
TELES Patrick
VAN DE WOESTYNE Nathalie
VERMOT DESROCHES Gérard
VIONNET Sarah
VIPREY Chantal
VOUILLOT Pierre André

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Monsieur Frédéric BONNEFOI, ayant obtenu la majorité, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Madame Legain et Messieurs Chatelain, Bérion et Aymonin sont désignés assesseurs.

Mme Labbey, Directrice Générale des Services, explique ensuite l'organisation de la séance pour un déroulement optimum et remercie ses collègues pour leur participation à l'organisation et leur présence.

ELECTION DU PRESIDENT

Mme Faillenet appelle les candidats à la Présidence à se manifester : M. Grenier Jean-Claude est l'unique candidat. Puis elle invite les conseillers communautaires à procéder à bulletins secrets et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un Président après avoir fait appel aux candidatures.

- **Candidat au poste de Président : Monsieur Jean-Claude GRENIER**

Les résultats sont les suivants :

NOMBRE INSCRITS	97
NOMBRE VOTANTS	96
BULLETINS BLANCS	16
BULLETINS NULS	0
SUFFRAGES EXPRIMES	80
<u>NOM et Prénom des candidats</u>	<u>Nombre de VOIX</u>
<i>GRENIER Jean-Claude</i>	75
<i>GARNIER Christophe</i>	2
<i>FAIVRE Sarah</i>	1
<i>GUILLAME ISABELLE</i>	1
<i>PERNIN Daniel</i>	1

M. Jean-Claude GRENIER est élu Président de la Communauté de Communes Loue Lison par 75 voix sur 80 suffrages exprimés.

Madame Faillenet félicite Monsieur Grenier et après avoir proclamé les résultats, demande à ce dernier de présider la séance.

M. Jean-Claude Grenier remercie **Madame Faillenet** et les élus de leur confiance.

A l'occasion de son discours, il évoque la profession de foi envoyée quelques jours plus tôt aux conseillers titulaires et suppléants dans laquelle étaient listées les délégations et l'équipe souhaitée pour former l'Exécutif de la CCLL pour le mandat 2020-2026.

NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS & COMPOSITION DU BUREAU

- Vu l'arrêté préfectoral n° 25-2019-10-04-004 du 4 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges de conseillers communautaires par commune,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 5211-2, L. 5211-6 et L. 5211-10,

Considérant que le nombre de vice-présidents est déterminé par l'organe délibérant, sans que ce nombre puisse être supérieur à 20 % de l'effectif total de l'organe délibérant ni qu'il puisse excéder quinze vice-présidents ;

Considérant que l'organe délibérant peut, à la majorité qualifiée des deux tiers, porter ce nombre à 30% dans la limite de quinze.

En outre, les dispositions de l'article L 5211-10 précisent également que le Bureau de la communauté est composé du Président, d'un ou plusieurs vice-présidents et, éventuellement, d'un ou plusieurs autres membres.

Le conseil communautaire décide à l'unanimité de fixer le nombre de vice-présidents à 8 et d'arrêter dans l'immédiat la composition du Bureau au Président et 8 vice-Présidents.

ELECTIONS DES VICE-PRESIDENTS

Le président propose de passer à l'élection des 8 vice-présidents du conseil communautaire, selon les mêmes formes de procédure que pour l'élection du Président. Il invite les candidats à se déclarer et à s'exprimer.

- **Candidate au poste de 1^{er} Vice-Président : Madame Sarah FAIVRE**

Les résultats sont les suivants :

NOMBRE INSCRITS	97
NOMBRE VOTANTS	96
BULLETINS BLANCS	14
BULLETINS NULS	1
SUFFRAGES EXPRIMES	81
<u>NOM et Prénom des candidats</u>	<u>Nombre de VOIX</u>
FAIVRE Sarah	75
GUILLAME ISABELLE	3
MARECHAL Philippe	3

Madame Sarah FAIVRE est élue 1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté de Communes Loue Lison par 75 voix sur 81 suffrages exprimés

- **Candidat au poste de 2^{ème} Vice-Président : Monsieur Philippe MARECHAL**

Les résultats sont les suivants :

NOMBRE INSCRITS	97
NOMBRE VOTANTS	96
BULLETINS BLANCS	10
BULLETINS NULS	0
SUFFRAGES EXPRIMES	86
<u>NOM et Prénom des candidats</u>	<u>Nombre de VOIX</u>

MARECHAL Philippe	78
GUILLAME ISABELLE	5
GROSHENRY Maxime	1
FAIVRE Sarah	1
GARNIER Christophe	1

Monsieur Philippe MARECHAL est élu 2^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Loue Lison par 78 voix sur 86 suffrages exprimés

▪ **Candidats au poste de 3^{ème} Vice-Président : Monsieur Philippe BOUQUET**

Les résultats sont les suivants :

NOMBRE INSCRITS	97
NOMBRE VOTANTS	96
BULLETINS BLANCS	6
BULLETINS NULS	2
SUFFRAGES EXPRIMES	88
<u>NOM et Prénom des candidats</u>	<u>Nombre de VOIX</u>
BOUQUET Philippe	83
GARNIER Christophe	3
GUILLAME ISABELLE	2

Monsieur Philippe BOUQUET est élu 3^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Loue Lison par 83 voix sur 88 suffrages exprimés

▪ **Candidat au poste de 4^{ème} Vice-Président : Madame Isabelle GUILLAME**

Les résultats sont les suivants :

NOMBRE INSCRITS	97
NOMBRE VOTANTS	96
BULLETINS BLANCS	15
BULLETINS NULS	2
SUFFRAGES EXPRIMES	79

<u>NOM et Prénom des candidats</u>	<u>Nombre de VOIX</u>
GUILLAME ISABELLE	76
PERNIN Daniel	2
LEGAIN Marie-Christine	1

Madame Isabelle GUILLAME est élue 4^{ème} Vice-Présidente de la Communauté de Communes Loue Lison par 76 voix sur 79 suffrages exprimés

- **Candidat au poste de 5^{ème} Vice-Président : Monsieur Vincent MARGUET**

Les résultats sont les suivants :

NOMBRE INSCRITS	97
NOMBRE VOTANTS	96
BULLETINS BLANCS	18
BULLETINS NULS	2
SUFFRAGES EXPRIMES	76
	<u>Nombre de VOIX</u>
MARGUET Vincent	72
GARNIER Christophe	3
CRETIN Emmanuelle	1

Monsieur Vincent MARGUET est élu 5^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Loue Lison par 72 voix sur 76 suffrages exprimés

- **Candidats au poste de 6^{ème} Vice-Président : Messieurs GROSHENRY Maxime & PERNIN Daniel**

Le résultat sont les suivants :

NOMBRE INSCRITS	97
NOMBRE VOTANTS	96
BULLETINS BLANCS	7
BULLETINS NULS	1
SUFFRAGES EXPRIMES	88
	<u>Nombre de VOIX</u>
<u>NOM et Prénom des candidats</u>	

GROSHENRY Maxime	52
PERNIN Daniel	31
SIMON Gilles	2
STADELMANN Jean-Claude	1
CHATELAIN Claude	1
CRETIN Emmanuel	1

Monsieur Maxime GROSHENRY est élu 6^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Loue Lison par 52 voix sur 88 suffrages exprimés

- **Candidate au poste de 7^{ème} Vice-Président : Madame Nathalie VAN DE WOESTYNE**

Les résultats sont les suivants :

NOMBRE INSCRITS	97
NOMBRE VOTANTS	96
BULLETINS BLANCS	19
BULLETINS NULS	4
SUFFRAGES EXPRIMES	73
<u>NOM et Prénom des candidats</u>	<u>Nombre de VOIX</u>
<i>VAN DE WOESTYNE Nathalie</i>	70
<i>STADELMANN Jean-Claude</i>	1
<i>LEGAIN Marie-Christine</i>	1
<i>GARNIER Christophe</i>	1

Madame Nathalie VAN DE WOESTYNE est élue 7^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Loue Lison par 70 voix sur 73 suffrages exprimés

- **Candidat au poste de 8^{ème} Vice-Président : Monsieur Jean-Claude STADELMANN**

Les résultats sont les suivants :

NOMBRE INSCRITS	97
NOMBRE VOTANTS	96
BULLETINS BLANCS	14

BULLETINS NULS	9
SUFFRAGES EXPRIMES	73
<u>NOM et Prénom des candidats</u>	<u>Nombre de VOIX</u>
STADELMANN Jean-Claude	69
BOUQUET Philippe	3
PERNIN Daniel	1

Monsieur Jean-Claude STADELMANN est élu 8^{ème} Vice-Président de la Communauté de Communes Loue Lison par 69 voix sur 73 suffrages exprimés

CHARTRE DE L'ÉLU LOCAL :

En vertu de l'article L 5214-8 du CGCT, le **Président** donne lecture de la charte de l'élu local, remise aux conseillers communautaires en début de séance.

RENDU COMPTE DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT

En vertu de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 relative aux pouvoirs des exécutifs locaux, **le Président** rend compte des décisions qu'il a dû prendre depuis le 1^{er} avril, à savoir :

- **Décision n° 2020-1 du 27/04** : adhésion au fonds de solidarité territorial mis en place pour les entreprises sans salarié ayant bénéficié du 1^{er} volet du fonds national de solidarité, se trouvant dans l'impossibilité de régler les créances exigibles dans les trente jours et s'être vu refuser un prêt de trésorerie, moyennant une participation d'un euro/habitant/mois (mars et avril),
- **Décision n° 2020-2 du 11/06** : ouverture estivale de Nautilou et conditions tarifaires,
- **Décision 2020-3 du 29/06** : Grignoterie de Nautilou / Révision du montant de la redevance plancher de 1 000 à 500 € si chiffre d'affaire inférieur ou égal à 15 000 € HT et de 1 400 à 700 € si chiffre d'affaire supérieur à 15 000 €,
- **Décision n° 2020-4 du 06/07** : Nautilou : nouveaux règlements intérieur et des activités encadrées,
- **Décision n° 2020-5 du 06/07** : Nautilou : cours de natation individuel,
- **Décision n° 2020-6 du 09/07** : Secrétariat mutualisé : adhésion AFPA Chateaufieux les fossés.

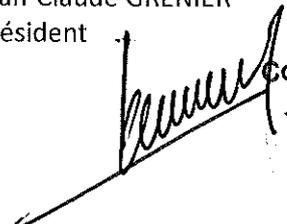
COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27/02/2020 :

Le compte rendu de la séance du 27/02/2020 est adopté à l'unanimité des conseillers sortants présents.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assemblée et les services, donne rendez-vous aux conseillers le 28 juillet et souhaite de bonnes vacances à ceux qui partent.

Jean-Claude GRENIER

Président

 Communauté de Communes
Loue Lison
7, rue Edouard Bastide
25290 ORNANS